

DEMANDE DE PROPOSITION

UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664

15/05/2023

UNITED NATIONS CHILDREN’S FUND (UNICEF) en Guinée Lance une demande de proposition pour : **pour le service d’assurance des véhicules et bureaux de l’UNICEF**. Le but est de sélectionner un ou plusieurs prestataires de services pour le service d’assurance des véhicules et bureaux de l’UNICEF dans chacune des 4 localités où l’UNICEF a des bureaux en République de Guinée :

- Lot 1 : Conakry y compris le Magasin Unicef de Tombo
- Lot 2: Kankan
- Lot 3: N’zérékoré
- Lot 4 : Labé

IMPORTANT – INFORMATION ESSENTIELLE

Lieu et Adresse exacte où les offres doivent être déposées :

Les propositions, sous enveloppes fermées, seront envoyées à l’adresse suivante :
Les offres seront déposées sous pli fermé et cacheté à la réception du bureau de l’UNICEF, Corniche Coleah, Conakry et porteront la mention :

UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664 « Accord à Long Terme (LTA) pour le service d’assurance des véhicules et bureaux de l’UNICEF »

La date limite de réception des offres est fixée au Mardi 06 Juin 2023 à 15 heures 00.

Toutes les offres reçues après la date et heures indiquées ou envoyées à toute autre adresse, seront rejetées.

Monnaie de soumission : GNF

Terme de paiement : dans les 30 jours après réception de la facture.

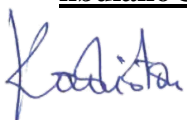
Cette demande de proposition est ouverte.

Il est important de lire toutes les dispositions de la Demande de Proposition, pour assurer la meilleure compréhension des conditions requises par l’UNICEF et pouvoir présenter une proposition en conformité et complète avec **TOUTES LES PIECES DEMANDEES**. Notez qu’à défaut d’être en conformité, toute proposition sera invalidée.

Cette demande de proposition a été :

Préparée par :

Kadiatou Bobo Diallo
Supply Officer
kbdiallo@unicef.org



18/05/2023

Vérifiée par :

Laurent Badaut
Supply specialist
lbadaut@unicef.org



18 mai 2023

FORMULAIRE D’OFFRE (Annex1)

Le **FORMULAIRE D’OFFRE** doit être rempli, signé et renvoyé à l’UNICEF. Pour être valide, la proposition doit être constituée du présent formulaire accompagné de :

- **Les copies des pièces qui constituent la proposition technique.**
- **Les copies pour la proposition financière**

L’offre doit être faite suivant les instructions contenues dans cette demande de proposition. Elle est constituée des documents listés ci-dessus, il est inutile de renvoyer le texte de la demande de proposition.

TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT

Tout contrat résultant de cette Demande de Proposition contiendra les Conditions Générales de l’UNICEF (Section C de ce document) ainsi que tout autre Terme et Condition spécifique détaillé dans cette Demande de Proposition.

Le Soussigné, ayant lu les Conditions Générales et Particulières de la Demande de Proposition numéro **UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664** énoncés dans le document ci-joint, propose d’exécuter les services dans les Termes et Conditions énoncés dans le document.

Signature et cachet : _____

Date : _____

Nom et Titre : _____

Société : _____

Adresse Postale : _____

Tel/Cell Nos: _____

E-mail : _____

Validité de la Proposition : 24 mois

Devise de la Proposition : **Francs Guinéens (GNF)**

Veillez préciser après avoir pris connaissance des Termes de Paiement de l’UNICEF énoncés dans ce document, quelle est la remise proposée en fonction du délai de paiement :

Paiement a 10 jours : _____%, a 15 jours : _____%, a 20 jours : _____%, a 30 jours : _____%

Autre rabais commercial proposé : __

A INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Objet de la demande de proposition :

L'Objet de l'appel d'offre est de sélectionner un ou plusieurs prestataires de services pour l'assurance des véhicules et bureaux de l'UNICEF dans chacune des 4 localités où l'UNICEF a des bureaux en République de Guinée :

- Lot 1 : Conakry y compris le dépôt de Tombo
- Lot 2: Kankan
- Lot 3: N'zérékoré
- Lot 4: Labé

L'UNICEF établira avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s) des accords à Long Terme (LTA) valide pour trois ans et renouvelable une fois sous réserve de performance satisfaisante.

NB : Les offres partielles par lot sont autorisées.

Demande d'information complémentaire :

Les demandes d'informations complémentaires seront adressées par écrit à l'unité des Approvisionnements du bureau de l'UNICEF **cinq jours avant la date de clôture** des soumissions à l'adresse électronique suivante : supplyguinee@unicef.org avec cc lbadaut@unicef.org Mr Laurent Badaut, chef de la section Logistique et approvisionnements et avec une copie à kbdiallo@unicef.org et ssoumaoror@unicef.org.

Les réponses aux demandes écrites seront envoyées par écrit à toutes les entreprises sélectionnées pour cette DDP, sans toutefois identifier l'origine de la demande.

Format Réponse :

L'entreprise soumissionnaire doit donner assez d'information pour chaque section de cette demande de proposition afin que l'équipe d'évaluation de l'UNICEF puisse faire une évaluation correcte et juste de l'entreprise. Les instructions en point A.5 doivent être scrupuleusement respectées au risque de voir la soumission rejetée.

Soumission des Propositions

A.1.1 Présentations des propositions

- Les Soumissionnaires devront envoyer leurs propositions en 2 exemplaires (un original et 1 copie) dans une enveloppe externe et deux enveloppes internes.

- Les enveloppes internes devront être libellées :
 - 1. Proposition Technique
 - 2. Proposition Financière

Les enveloppes internes devront aussi indiquer le nom et l'adresse du Soumissionnaire et la référence **UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664 « Accord à Long Terme (LTA) pour le service d'assurance des véhicules et bureaux de l'UNICEF »**

- **Attention : Aucune information financière ne doit apparaître dans l'offre technique.**

La seule mention de l'enveloppe externe devra être : **UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664 « Accord à Long Terme (LTA) pour le service d'assurance des véhicules et bureaux de l'UNICEF »**

En cas de non-respect de cette instruction, l'UNICEF ne pourra en aucun cas être tenu responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément et par conséquent non retenue dans le processus.

A.1.2 Date limite de remise des offres

- Les propositions devront être envoyées au plus tard **le Mardi 06 Juin 2023 à 15 heures 00**
- Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées
- Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des offres

A.1.3 Modifications/retraits des offres

Avant la date limite, les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur proposition après notification écrite reçue par l'UNICEF.

Le Dossier de retrait/modification devra indiquer **UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664 « Accord à Long Terme (LTA) pour le service d'assurance des véhicules et bureaux de l'UNICEF »**

Le Dossier devra aussi indiquer la mention « MODIFICATION » ou « RETRAIT »

Eclaircissements à apporter aux propositions

La demande d'éclaircissements sur une proposition et la réponse qui lui est apportée seront formulées par courriel et aucun changement du contenu de la soumission n'est recherché, sauf si cela est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par l'UNICEF lors de l'évaluation des soumissions.

Références

Les soumissionnaires devront donner le nom et les coordonnées clients auxquels ils auront fourni le même type de services. UNICEF se réserve le droit de contacter ces clients, sans en informer les Soumissionnaires.

Sous-traitance

Non Applicable.

Droits d'UNICEF

UNICEF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, quelle qu'elle soit. UNICEF se réserve le droit d'annuler la procédure de Demande de Proposition et d'écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l'attribution des marchés, sans recours de responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision. Les offres incomplètes, raturées, ou présentant des vices de forme ne seront pas retenues.

UNICEF ne pourra pas être tenu responsable des dépenses que les soumissionnaires auront engagées pour préparer leurs réponses à la Demande de Proposition.

Propriété d'UNICEF

Cette DDP, les demandes d'informations supplémentaires et les offres envoyées sont considérées la propriété d'UNICEF. Tout le matériel soumis en réponses à cette DDP restera à l'UNICEF. Toutes les propositions non retenues seront détruites par l'UNICEF après une période de 6 mois à compter de l'ouverture des plis techniques.

Langue de la Proposition

Le Français est la seule langue acceptée pour cette Demande de Proposition.

Condition particulière

Non Applicable.

Attribution du marché

Les offres sont ensuite évaluées et comparées par le Comité de Révision des Contrats d'UNICEF Guinée (CRC).

Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé se verra attribué le marché par lot (les lots ne seront pas divis)

Corruption ou manœuvres frauduleuses

S'il existe des raisons irréfutables portant à croire que l'Entreprise s'est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses au cours de l'attribution ou de l'exécution du Marché, UNICEF Guinée peut, quinze (15) jours après le lui avoir notifié, résilier le Contrat et les dispositions des paragraphes ci-après sont applicables de plein droit.

Aux fins de ce paragraphe, les termes ci-après sont définis comme suit :

- (i) Est coupable de **“corruption”** quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un staff de UNICEF Guinée au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un Marché, et
- (ii) se livre à des **“manœuvres frauduleuses”** quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un Marché de manière préjudiciable à UNICEF Guinée. “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des Soumissionnaires (avant ou après la remise de la Proposition) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d’une concurrence libre et ouverte, et à priver UNICEF Guinée des avantages de cette dernière.

UNICEF Mali rejettera une proposition d’attribution s’il est avéré que l’Attributaire proposé est coupable de corruption ou s’est livré à des manœuvres frauduleuses pour l’attribution de ce Marché.

UNICEF Mali exclura une Entreprise indéfiniment ou pour une période déterminée de toute attribution de Marchés sous sa responsabilité, s’il est établi à un moment quelconque, que cette Entreprise s’est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses en vue de l’obtention ou au cours de l’exécution d’un Marché sous sa responsabilité.

Négociation.

Les soumissionnaires répondant le mieux aux intérêts de l’UNICEF seront conviés à une réunion afin de spécifier les fournitures, moyens et services qui seront contractés.

Adjudication de la demande de proposition.

La soumission répondant le mieux aux intérêts de l’UNICEF sera celle qui aura présenté les documents généraux, techniques et financiers demandés, conformes avec les termes de référence et qui aura obtenu le nombre total de points (propositions technique et financière) le plus élevé.

Annulation de l’adjudication

Au cas où l’adjudicataire manquerait de présenter la documentation requise suite à l’évaluation de sa proposition et/ou de signer le contrat dans un délai de 15 (quinze) jours calendaires suivant la notification officielle d’adjudication, cette adjudication pourra être annulée sans aucun droit de recours de la part de l’Adjudicataire

Dans ce cas, l’UNICEF pourra adjudger le contrat au soumissionnaire le mieux disant ou pourra lancer une nouvelle Demande de Propositions.

Accès aux autres agences du Système des Nations Unies

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) s’engage(nt) à offrir les mêmes conditions de services (technique et tarifaire) à toute autre **Agence du Système des Nations Unies** qui souhaiterait utiliser leurs services dans le cadre des accords qui résulteront de cette sollicitation

B) TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en République de Guinée envisage de souscrire à une police d'assurance auprès d'une ou des compagnies locales pour ses immobilisations corporelles composées :

- a) D'une flotte fluctuante de **31 engins** roulants actuellement mais pouvant grandir dont :
 - **27 véhicules (minibus, land cruiser, V8, Fortuner, Prado, Pickup land cruiser et Hard torp).**
 - **3 motos (TVS Apache, Boxer et Yamaha AG) ;**
 - **1 chariot élévateur ou fourchette de magasin**

- b) Des locaux utilisés comme bureaux dont :
 - **2 à Conakry (Coléah comme bureau central et Tombo comme Magasin) ;**
 - **1 à Kankan ;**
 - **1 à N'zérékoré ;**
 - **1 à Labé.**

Le contrat d'assurance sera établi pour une durée de trois ans avec possibilité de renouvellement par tacite reconduction d'un an sur la base de performances satisfaisantes de la période antérieure. L'objectif principal est d'obtenir la meilleure couverture au niveau national au meilleur coût.

2. Objectif

L'Objet de l'appel d'offre est de sélectionner un ou plusieurs prestataires de services pour l'assurance des véhicules et bureaux de l'UNICEF dans chacune des 4 localités où l'UNICEF a des bureaux en République de Guinée :

- Lot 1 : Conakry y compris le dépôt de Tombo
- Lot 2: Kankan
- Lot 3: N'zérékoré
- Lot 4: Labé

L'UNICEF établira avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s) des accords à Long Terme (LTA) valide pour trois ans et renouvelable une fois sous réserve de performance satisfaisante.

NB : Les offres partielles par lot sont autorisées.

3. Tâches à accomplir

LOT I : VEHICULES

Pour la flotte des véhicules présentées dans le tableau ci-dessous, les types de couvertures sont :

- a- **Couverture tous risques** (Vols, incendies, bris de glace). Fournir en détail une offre technique spécifique à ce type de couverture ;
- b- **Couverture responsabilité civile automobile**. Fournir en détail une offre technique spécifique à ce type de couverture ;

Le parc automobile de l'UNICEF est actuellement constitué de 26 véhicules 4x4, 1 mini bus de marque Toyota Hiace, 3 motos et 1 machine fourchette élévatrice de bagage réparti dans 4 bureaux comme suit (Conakry, Kankan, Labé et Nzérékoré) :

Liste des engins UNICEF (véhicules, machine et motos)**Conakry :**

N°	Immatriculation	Type / Marque du vehicule	Année de Mise en circulation	Energies	Bureau Unicef
1	55-CMD-1	TOYOTA LC V8	2019	Gasoil	Conakry
2	UNICEF 55-CD-9	LC Prado 4x4	2014	Gasoil	Conakry
3	UNICEF 55-CD-3	Toyota LC V8	2016	Gasoil	Conakry
4	UNICEF-OI-72	Toyota LC Hard Top	2015	Gasoil	Conakry
5	UNICEF-OI-76	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	Conakry
6	UNICEF-OI-83	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	Conakry
7	UNICEF-OI-2	Toyota Hiace Mini Bus	2017	Gasoil	Conakry
8	UNICEF-OI-84	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	Conakry
9	UNICEF-OI-86	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	Conakry
10	UNICEF-OI-109	Toyota LC Hard Top	2022	Gasoil	Conakry
11	UNICEF-OI-110	Toyota LC Hard Top	2022	Gasoil	Conakry
12	UNICEF-OI-115	Toyota LC Hard Top	2022	Gasoil	Conakry
13	UNICEF-OI-17	Toyota LC Hard Top	2015	Gasoil	Conakry
14	UNICEF-OI-68	Toyota LC Pick-UP	2021	Gasoil	Conakry

Tombo :

N°	Immatriculation	Type / Marque du vehicule	Année de Mise en circulation	Energies	Bureau Unicef
1	UNICEF-OI-100	Fourchette elevatrice	2017	Gasoil	Conakry

Moto

N°	Immatriculation	Type / Marque du vehicule	Année de Mise en circulation	Energies	Bureau Unicef
1	UNICEF-4045	Moto Boxer	2015	Essence	Conakry
2	UNICEF-2003	Moto TVS Appache	2020	Gasoil	Conakry
3	Pas de plaque	Moto Yamaha AG	2014	Essence	Conakry

Kankan

N°	Immatriculation	Type / Marque du vehicule	Année de Mise en circulation	Energies	Bureau Unicef
1	UNICEF-OI-80	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	Kankan
2	UNICEF-OI-114	Toyota PRADO	2022	Gasoil	Kankan
3	UNICEF-OI-85	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	Kankan
4	UNICEF-OI-104	Toyota LC Pick-UP	2020	Gasoil	Kankan
5	UNICEF-OI-105	Toyota LC Hard Top	2020	Gasoil	Kankan

Labe

N°	Immatriculation	Type / Marque du vehicule	Année de Mise en circulation	Energies	Bureau Unicef
1	UNICEF-OI-71	Toyota LC Hard Top	2015	Gasoil	Labe
2	UNICEF-OI-102	TOYOTA LC Hard Top	2018	Gasoil	Labe
3	UNICEF-OI-69	TOYOTA LC PRADO	2018	Gasoil	Labe
4	UNICEF-OI-87	TOYOTA LC Hard Top	2018	Gasoil	Labe

N'zerekore

N°	Immatriculation	Type / Marque du vehicule	Année de Mise en circulation	Energies	Bureau Unicef
1	UNICEF-OI-103	Toyota LC Hard Top	2020	Gasoil	N'zerekore
2	UNICEF-OI-74	Toyota Fortuner	2015	Gasoil	N'zerekore
3	UNICEF-OI-107	Toyota PRADO Land Cruiser TXL	2022	Gasoil	N'zerekore
4	UNICEF-OI-81	Toyota LC Hard Top	2016	Gasoil	N'zerekore

LOT II - LOCAUX :

- Pour les locaux, les types de garantie concernent les biens et équipements de l'UNICEF à l'intérieur et dans la cour des immeubles qui sont : assurance contre incendie, vol et contre les dégâts des eaux (inondations, éboulement etc.) ou autres désastres naturelles (Tornade, Tremblement de terre, etc.) ;
- a- Bureau de Conakry : Sis au quartier Coléah Lansébougny, route Niger- Commune de Matam, il comprend un immeuble R+5 et une annexe pour une surface totale approximative de 1.919,68 m² ;
- b- Bureau de Kankan : situé au quartier Dalako dans la Commune Urbaine de Kankan est une maison commune des Nations Unies. Il est composé de d'un bâtiment R+1, d'un abri groupe, d'une guérite, le bureau des chauffeurs, la cantine, le baby room, 5 entrepôts et la salle de sport. Il couvre une superficie approximative de 3.54 hectares ;
- c- Bureau de Nzérékoré : Situé au quartier Osud dans la commune urbaine de N'zérékoré, ce bureau est composé d'un bâtiment R+1, un bâtiment simple, une annexe utilisée comme bureau de chauffeurs, une guérite et un abri groupe ; pour une superficie occupée d'environ 1000m².

- d- Bureau Labé : bâtiments (R+1 et trois annexes), d'une surface utilisable de 1678.68 mètres carrés, sis au quartier Koulidara dans la commune urbaine de Labé
- Toute autre proposition de garantie pertinente soumise par la compagnie pourra être analysée et éventuellement acceptée en fonction de sa pertinence par rapport au contexte de risque national.

4. Autres considérations

En plus de ces informations sommaires, la société d'assurance pourra visiter les lieux avant de présenter son offre technique et offre financière pour l'assurance des équipements ou biens de l'organisation dans les différents locaux.

- ✓ Le prestataire sera responsable des dommages et pertes subies durant le cours d'une prestation ou résultant d'une prestation. Le prestataire souscrira une police d'assurance qui devra être valide durant la période du contrat, afin de faciliter le paiement de toutes réclamations résultant de sa négligence ; d'un accident directement imputable à sa prestation, ou n'importe quelle réclamation résultant des dommages ou pertes.
- ✓ Tous les prix cotés sur la proposition financière seront transférés au Contrat et seront valables pour toute la durée du Contrat.
- ✓ Le prestataire sera tenu pendant toute la durée du contrat de présenter un comportement loyal et honnête vis-à-vis de l'UNICEF.
- ✓ Le prestataire sera tenu de fournir une assurance de type tous risques pour les véhicules de l'UNICEF.

Qualité des prestations

La qualité des services fournis doit être satisfaisante au regard des points suivants :

- ✓ Standard du service (référence : Rapport de cas traitées avec l'UNICEF)
- ✓ Rapidité des interventions

La durée de l'accord

L'accord sera établi sous forme d'un Accord à long terme (LTA) d'une durée de trois ans et sera renouvelable sous réserve de prestation satisfaisante pour une période cumulée ne dépassant pas trois 3 ans. Nonobstant ce qui précède chacune des parties au contrat pourra y mettre fin à tout moment moyennant un préavis de 30 jours. Aucun contrat en cours de validité ne pourra être révisé, sauf accord préalable des trois parties.

Cet accord n'est pas un accord d'exclusivité. Les termes et conditions de cet accord seront transférables à toute autre Agence des Nations Unies qui souhaiterait établir un contrat avec le prestataire.

5. Résultats attendus

Les résultats escomptés sont les suivants :

- ✓ Assurance sur les équipements UNICEF en cas d'incendie, vol ou d'inondations ;
- ✓ Présence immédiate de l'entreprise sur simple appel téléphonique de l'UNICEF sur les lieux ;
- ✓ La société d'assurance devra fournir les services d'Assurance et de conseils pour la flotte de véhicules de l'UNICEF conformément à la liste figurant ci-dessus ;
- ✓ Conseils et gestion sinistres ;
- ✓ Assistance avec la finalisation rapide et correcte des PVs d'accidents ;
- ✓ Analyse des risques et proposition de couvertures d'assurance adaptées à ces risques ;
- ✓ Pilotage des polices d'assurance ;
- ✓ Réalisation des formalités inhérentes à la gestion des contrats d'assurances ;
- ✓ Gestion des sinistres y compris l'assistance des chauffeurs auprès des forces de sécurité lors d'établissement de constats et de gestion de sinistre en cas d'éventuels accidents ceci aussi bien sur l'étendue du territoire national ;
- ✓ Session de formation des chauffeurs UNICEF une fois par an sur les procédures à suivre et comment interagir avec les forces de police en cas d'accidents ;
- ✓ Mise à disposition d'une équipe spécialisée dans la procédure de règlement d'éventuels sinistres ;
- ✓ Partage d'information sur la nouvelle législation en matière d'assurance (Code national des assurances, assurance CEDEAO, UA et assurance international) ;
- ✓ Suivi jusqu'au remboursement par des tiers en cas de sinistres dans lesquels Unicef a droit à des réparations ;
- ✓ Court délai d'intervention.

6. Experience requise

- ✓ L'entreprise soumissionnaire doit avoir au moins 5 ans d'expériences dans la provision d'assurance tout risque des véhicules et de bureaux ;
- ✓ Une expérience avec le système des Nations Unies sera un atout.

7. Conditions Générales

1. **Conditions à respecter :**

- ✓ Disposer d'une bonne représentation géographique avec l'existence de plusieurs agences au niveau national ;
- ✓ Avoir une couverture d'assurance pour tous ses employés ;
- ✓ Être bien positionné sur une voie facilement accessible ;
- ✓ Disposer d'un compte bancaire.

2. Moyens matériels et humains

- Disposer d'un personnel qualifié (**fournir les CVs**) dans les domaines suivants :
 - ✓ *Services Juridiques, Notaires*
 - ✓ *Spécialiste(s) en assurance véhicules*
 - ✓ *Spécialiste(s) en assurance bureau*
- Partager les bases légales et conventionnelles qui fondent les calculs de couverture des assurances.

3. Documents administratifs : disposer des pièces administratives suivantes :

- ✓ Numéro d'Immatriculation Fiscale
- ✓ Registre de Commerce
- ✓ Attestation de situation fiscale / Quitus
- ✓ Attestation de mise à jour à la CNSS
- ✓ Compte bancaire

4. L'UNICEF applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des pratiques interdites, telles que le travail des enfants, la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique et l'obstruction, etc.
5. Le Prestataire sera considéré comme ayant le statut juridique d'un prestataire indépendant vis-à-vis d'UNICEF. Le personnel du Prestataire ne sera en aucune façon considéré comme des employés ou des agents de l'UNICEF.
6. Le Prestataire ne doit ni chercher ni accepter d'instructions d'une quelconque autorité externe à l'UNICEF pour ce qui concerne l'exécution des services fournis en vertu de ce Contrat. Le Prestataire se gardera de toute action susceptible de porter préjudice à l'UNICEF, et remplira ses engagements en s'attachant au plus haut point à préserver les intérêts de l'UNICEF.
7. Les soumissionnaires sont informés que les offres seront évaluées en trois étapes.

La première phase consistera à faire une présélection sur la base de l'évaluation de l'offre technique. La poursuite de l'évaluation se fera que pour les soumissions qui auront reçu la note technique minimale de 70 points sur un score total maximum de 100 points conformément aux critères de l'Annexe 1.

Lors d'une troisième étape, les offres financières de tous les prestataires ayant obtenu la note minimale de 70 points de la note technique (100 points) seront comparées. Le Contrat sera attribué à la proposition mieux-disante et économiquement pertinente. Toutefois l'UNICEF se réserve d'invalider le contrat attribué s'il s'avère que les réponses fournies dans le cadre de l'évaluation technique ne correspondent pas aux réalités

ANNEXE 2 : PROPOSITION TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE
(Les éléments d'évaluation des propositions Technique et Opérationnelle)

Les indications générales ci-dessous pourront permettre au soumissionnaire de formuler ces réponses de façon claires et concise.

1 / Capacité institutionnelle :

Le soumissionnaire apportera la preuve de sa solidité / crédibilité, en qualité de prestataire de service d'assurance des véhicules et bureaux.

1/1 Capacité financière de la Société

Le soumissionnaire présentera une copie certifiée de ses 3 derniers bilans comptables et un extrait du compte de l'entreprise pour les 12 derniers mois.

1/2 Politiques et charte internes à l'Entreprise

Le soumissionnaire donnera des informations sur les politiques et les chartes de l'entreprise. Il indiquera dans quelles mesures les objectifs de l'entreprise sont compatibles avec les objectifs des Nations Unies en général et de l'UNICEF en particulier.

Dans le cas du présent appel d'offre, le soumissionnaire indiquera plus spécifiquement les dispositions prises pour i) Lutter contre le travail des enfants ii) Lutter contre la fraude ou corruption ; iii) Protéger l'environnement, Protéger ses travailleurs par des mesures de sécurité et d'hygiène appropriées.

2/ Capacité opérationnelle :

2/1 Infrastructure et installation

Le soumissionnaire démontrera que ses infrastructures et ses installations sont compatibles avec une prestation de qualité :

- ✓ Espace de travail : surface ; propreté ; disposition et organisation de l'espace
- ✓ Nombre de personnel dans le pays
- ✓ Nombre et lieux d'agences dans le pays

2/3 Autres services et prestations offertes aux clients :

Le soumissionnaire spécifiera s'il est en mesure d'offrir d'autres services en lien avec l'assurance des véhicules et bureaux UNICEF.

3/ Capacité technique :

3/1 Organisation/Constitution des équipes

Le soumissionnaire présentera son organisation et son fonctionnement par le biais d'un organigramme ; de fiche de poste et de processus opérationnels et expliquera comment cette organisation est compatible avec une prestation de qualité.

3/2 Qualification, formation et mise à niveau du personnel

Le soumissionnaire présentera un tableau de son personnel, spécifiant la position ; le

nom ; le niveau de formation et le nombre d'années d'expérience sur le poste des employés clés de la société. Les CV de ses cadres clés et du personnel d'encadrement technique sera joint.

Le soumissionnaire indiquera quelle est sa politique de formation et de mise à niveau de son personnel ; quelles sont les formations suivies par le personnel d'encadrement technique au cours des trois dernières années, et apportera les justificatifs de ces formations.

3/ Capacité à rendre le service :

3/1 Expériences et références

Le soumissionnaire présentera ses références pour des prestations similaires au cours des 5 dernières années au profit de sociétés, /projets/ programmes / institutions/organisations internationaux en général et celles du Système des Nations Unies en particulier et joindra les attestations de satisfaction / justificatifs de ces prestations.

4/2 Méthodologie et compréhension des termes référence

Le soumissionnaire expliquera dans une note conceptuelle sa compréhension des termes de référence et la méthodologie qu'il mettra en œuvre pour rendre le service attendu par l'UNICEF en s'appuyant sur :

- ✓ Sa capacité institutionnelle
- ✓ Sa capacité opérationnelle
- ✓ Sa capacité technique

L'UNICEF se réserve le droit de vérifier les informations qui seront fournies. A cet effet toutes information confirmée inexacte, entrainera le rejet automatique de l'Offre ou la réalisation du contrat sans exposer sa responsabilité a quelque réclamation de nature que ça soit.

ANNEXE 2 : Tableau de l'évaluation technique

10.5 : Critère d'évaluation technique

- Critère d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques et Opérationnelle (Cf. Annexe IV)		Note maximum	Entreprises soumissionnaires				
			A	B	C	D	E
1	<u>Capacité institutionnelle :</u> 1/1 Capacité financière de la Société 1/2 Politiques et charte internes à l'Entreprise	15 7.5 pts par critère					
2	<u>Capacité opérationnelle :</u> 2/1 Infrastructure et installation 2/2 Le Soumissionnaire a-t-il fourni la garantie pour les services rendus pendant la période du contrat et a-t-il convenu de réparer ou de remplacer les équipements endommagés par incendie, vols ou autres dégâts naturels ? 2/3 Autres services et prestations offertes aux clients	35 2/1 - 10 pts 2/2 - 10 pts 2/3 - 15 pts					
3	<u>Capacité technique :</u> 3/1 Organisation/Constitution des équipes 3/2 Qualification, formation et mise à niveau du personnel	30 3/1 15 pts 3/2 15 pts					
4	<u>Capacité à rendre le service :</u> 4/1 Expériences et références 4/2 Compréhension de la mission et méthodologie	20 10 pts par critère					
	TOTAL	100					

PROPOSITIONS FINANCIERES (Voir cadre de devis ANNEXE 3 et ANNEXE 4) :

Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, l'UNICEF étant exonéré d'impôts. Le soumissionnaire indiquera dans son offre financière :

- Le montant forfaitaire applicable à chaque type d'assurance, par marque et modèle et bureau

ANNEXE 5 : ACTE D'ENGAGEMENT

Le formulaire ci-dessous doit être rempli, daté et signé par le représentant légal du soumissionnaire.

Je soussigné ; (Nom, Prénom) : _____
Agissant en qualité de : _____
Au nom et pour le compte de : _____
Dénommé dans ce qui suit : « prestataire »
Forme juridique : _____
Siège Social : _____
Téléphone : _____
Inscrit au Registre du Commerce de : _____
Sous le numéro : _____
Numéro du contribuable : _____

Préalablement à ce qui suit, déclare m'engager pour réaliser à fournir les services objet du présent appel d'offre, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du Dossier du marché.

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des services à fournir.

Je sou mets et m'engage envers l'UNICEF à fournir les services sollicités conformément, aux conditions fixées dans ledit marché ci-dessus mentionné, et moyennement les prix que j'ai établi dans mon offre financière, lesquels prix, fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Les prix indiqués dans mon offre financière comprennent toutes les dépenses, sans exception en vue d'assurer sans difficulté les prestations du présent marché.

Les prix sont réputés avoir été établis en considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par l'UNICEF.

Accès aux autres agences du Système des Nations Unies

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) s'engage(nt) à offrir les mêmes conditions de services (technique et tarifaire) à toute autre Agence du Système des Nations Unies qui souhaiterait utiliser leurs services dans le cadre des accords qui résulteront de cette sollicitation

LISTE RECAPITULATIVES DES ANNEXES :

- **Annexe 1 : FORMULAIRE D'OFFRE**
- **Annexe 2 - Critères d'évaluation technique des offres**
- **Annexe 3 - CADRE DE DEVIS ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE**
- **Annexe 4 - CADRE DE DEVIS ASSURANCE TOUS
RISQUES**
- **Annexe 5 - ACTE D'ENGAGEMENT**

FORMULAIRE D'OFFRE

Annexe 1 :

Le **FORMULAIRE D'OFFRE** doit être rempli, signé et renvoyé à l'UNICEF. Pour être valide, la proposition doit être constituée du présent formulaire accompagné de :

- **Les copies des pièces qui constituent la proposition technique.**
- **Les copies pour la proposition financière**

L'offre doit être faite suivant les instructions contenues dans cette demande de proposition. Elle est constituée des documents listés ci-dessus, il est inutile de renvoyer le texte de la demande de proposition.

TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT

Tout contrat résultant de cette Demande de Proposition contiendra les Conditions Générales de l'UNICEF (Section C de ce document) ainsi que tout autre Terme et Condition spécifique détaillé dans cette Demande de Proposition.

Le Soussigné, ayant lu les Conditions Générales et Particulières de la Demande de Proposition numéro **UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664** « Accord à Long Terme (LTA) pour le service d'assurance des véhicules et bureaux de l'UNICEF »

Signature et cachet : _____

Date : _____

Nom et Titre : _____

Société : _____

Adresse Postale : _____

Tel/Cell Nos : _____

E-mail: _____

Validité de la Proposition : 90 jours

Devise de la Proposition : **Francs Guinéens (GNF)**

Veillez préciser après avoir pris connaissance des Termes de Paiement du Système des Nations Unies énoncés dans ce document, quelle est la remise proposée en fonction du délai de paiement :

10 Days 3.0%

15 Days 2.5%

20 Days 2.0%

30 Days Net

ACTE D'ENGAGEMENT

Annexe 2 :

Le formulaire ci-dessous doit être rempli, date et signé du représentant légal du soumissionnaire

Je soussigné ; (Nom, Prénom) : _____
Agissant en qualité de : _____
Au nom et pour le compte de : _____
Dénommé dans ce qui suit : « **prestataire** »
Forme juridique : _____
Siège Social : _____
Téléphone : _____
Inscrit au Registre du Commerce de : _____
Sous le numéro : _____
Numéro du contribuable : _____

Préalablement à ce qui suit, déclare m'engager pour réaliser à fournir les services objet du présent appel d'offre,

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du Dossier du marché.

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des services à fournir.

Remets, revêtus de signature, toutes les pièces constituant le marché de location des véhicules climatisés.

Me soumetts et m'engage envers l'UNICEF à fournir les services sollicités conformément, aux conditions fixées dans ledit marché ci-dessus mentionné, et moyennement les prix que j'ai établi dans mon offre financière, lesquels prix, fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Les prix indiqués dans mon offre financière comprennent toutes les dépenses, sans exception en vue d'assurer sans difficulté les prestations du présent marché.

Les prix sont réputés avoir été établis en considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par l'UNICEF.

Je m'engage à assurer les prestations dès réception de la lettre de notification du marché dans un délai n'excédant pas trente (30) jours.

La présente offre est valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Fait à Conakry, le

Le soumissionnaire.....Signature.....

Annexe 3 :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques et Opérationnelle (Cf. Annexe IV)		Note maximum	Entreprises soumissionnaires				
			A	B	C	D	E
1	<u>Capacité institutionnelle :</u> 1/1 Capacité financière de la Société 1/2 Politiques et charte internes à l'Entreprise	15 7.5 pts par critère					
2	<u>Capacité opérationnelle :</u> 2/1 Infrastructure et installation 2/2 Le Soumissionnaire a-t-il fourni la garantie pour les services rendus pendant la période du contrat et a-t-il convenu de réparer ou de remplacer les équipements endommagés par incendie, vols ou autres dégâts naturels ? 2/3 Autres services et prestations offertes aux clients	35 2/1 - 10 pts 2/2 - 10 pts 2/3 - 15 pts					
3	<u>Capacité technique :</u> 3/1 Organisation/Constitution des équipes 3/2 Qualification, formation et mise à niveau du personnel	30 3/1 15 pts 3/2 15 pts					
4	<u>Capacité à rendre le service :</u> 4/1 Expériences et références 4/2 Compréhension de la mission et méthodologie	20 10 pts par critère					
	TOTAL	100					

ANNEXE 4 : CADRE DE DEVIS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE FLOTTE AUTOMOBILE UNICEF

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE FLOTTE AUTOMOBILE UNICEF													
Nbre	Immatriculation	Description	R.C.+ RTI	DR/ASR (defense recours et avance sur recours)	IC (individuel accidents chauffeurs)	Prime nette	Reduction(35/100)	Prime nette Reduite	ACCESSOIRES	Taxe	FGA	CEDEAO	PT Hors Taxes
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
TOTAL POUR 12 MOIS													

ANNEXE 5 : CADRE DE DEVIS ASSURANCE TOUS RISQUES FLOTTE AUTOMOBILE UNICEF

ASSURANCE TOUS RISQUES FLOTTE AUTOMOBILE UNICEF																				
Nbre	Immatriculation	Description	R.C.+ R.T.I.	Domage par accident	Incendie	Vol/vol partie/braquage	Greve-Emeutes et Mouvements populaires	Bris de glaces et blocs de feu	Défense et Recours	Protection conducteur	Prime brute totale	Prime nette	Reduction(35/100)	Prime nette Reduite	ACCESSOIRES	Taxe	FGA	Carte Brune	CEDEAO	PT Hors Taxes
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
TOTAL POUR 12 MOIS																				

ANNEXE 5 : ACTE D'ENGAGEMENT

Le formulaire ci-dessous doit être rempli, daté et signé par le représentant légal du soumissionnaire.

Je soussigné ; (Nom, Prénom) : _____

Agissant en qualité de : _____

Au nom et pour le compte de : _____

Dénommé dans ce qui suit : « **prestataire** »

Forme juridique : _____

Siège Social : _____

Téléphone : _____

Inscrit au Registre du Commerce de : _____

Sous le numéro : _____

Numéro du contribuable : _____

Préalablement à ce qui suit, déclare m'engager pour réaliser à fournir les services objet du présent appel d'offre, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du Dossier du marché.

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des services à fournir.

Je sou mets et m'engage envers l'UNICEF à fournir les services sollicités conformément, aux conditions fixées dans ledit marché ci-dessus mentionné, et moyennement les prix que j'ai établi dans mon offre financière, lesquels prix, fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Les prix indiqués dans mon offre financière comprennent toutes les dépenses, sans exception en vue d'assurer sans difficulté les prestations du présent marché.

Les prix sont réputés avoir été établis en considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par l'UNICEF.

Accès aux autres agences du Système des Nations Unies

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) s'engage(nt) à offrir les mêmes conditions de services (technique et tarifaire) à toute autre Agence du Système des Nations Unies qui souhaiterait utiliser leurs services dans le cadre des accords qui résulteront de cette sollicitation